

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES

Master Droit public

Droit des collectivités territoriales



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Faculté de Droit



Langue(s)
d'enseignement
Français



Référentiel
RNCP
38163

Parcours proposés

- > Parcours Droit et conduite de l'action publique
- > Parcours Gouvernance territoriale

Présentation

Le master mention Droit des collectivités territoriales est un diplôme national de niveau bac + 5 délivré à la suite d'une formation de deux ans proposée à Grenoble, en formation initiale et continue. Cette mention est déclinée en deux parcours distincts présentés ci-dessus.

Le master mention Droit des collectivités territoriales est un master innovant visant à former les cadres dirigeants administratifs de la fonction publique d'État et des collectivités (attachés et administrateurs, contractuels, directeurs des services), les cadres dirigeants politiques (directeurs et chefs de cabinet, collaborateurs politiques) et les conseillers de haut niveau (avocats en droit public, consultants, cabinets d'audit) de l'action publique de demain. Il prépare aux métiers de la magistrature administrative (conseillers de TA et CAA, conseillers de CRC).

Ce master comporte les cours indispensables (droit des contrats administratifs, des propriétés publiques, droit de l'environnement, droit de la fonction publique, droit des finances publiques locales, droit de l'urbanisme, etc.) ainsi que des cours innovants et rares (droit de la responsabilité publique, droit des élections politiques, droit de la démocratie participative, clinique de droit des collectivités territoriales).

Il est possible de suivre uniquement les enseignements proposés par la Faculté de droit (parcours Direction et conseil de l'action publique) ou de suivre le double diplôme Gouvernance territoriale proposé par la Faculté en association avec Science Po Grenoble. Il permet aux étudiants sélectionnés d'acquérir, outre une compétence en droit, des compétences en matière de management et gestion des collectivités territoriales.

Compétences

- Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale
- Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale
- Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [🔗](#) Candidater et s'inscrire en **master 1** / [🔗](#) Candidater et s'inscrire en **master 2**.

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

[🔗](#) Plus d'informations sur la formation continue.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Romain Rambaud

✉ romain.rambaud@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Léo Vanier

✉ leo.vanier@univ-grenoble-alpes.fr

Campus

 Grenoble - Domaine universitaire

Référentiel RNCP

38163.

Programme

Parcours Droit et conduite de l'action publique

Parcours Gouvernance territoriale